

Morigny-Champigny

La Lettre du Maire

Le 10 avril 2016,

Ouverture du Centre Municipal de Santé Installation de 2 Médecins Généralistes

Chères Morignacaises, chers Morignacois,

L'accès à la santé est une préoccupation majeure. Bénéficier des services d'un médecin généraliste est une nécessité pour bien vivre au quotidien.

Fort de vos attentes, je me suis engagé avec vos élus depuis 2013 à assurer la continuité de l'offre de soin sur notre commune. La tâche a été longue et compliquée, semée d'embûches, notre commune n'appartenant pas à une zone considérée comme déficitaire.

Dans l'intérêt général, nous avons décidé tout début 2016 de créer un nouveau service communal et de recruter un médecin généraliste de soins. Le Centre Municipal de Santé de Morigny-Champigny ouvrira ses portes le 21 Avril prochain avenue du Général de Gaulle sur le site du complexe sportif. La commune a aménagé l'une des maisons avec un accès direct depuis le parking extérieur.

Le Docteur HUMBERT consultera au Centre Municipal de Santé les lundi, mardi, jeudi, vendredi et un samedi sur deux de 9h à 18h sur rendez-vous. Des consultations libres seront ouvertes le lundi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 17h. Le premier samedi de consultations sera le 23 Avril.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous auprès du secrétariat médical au 01 64 94 76 76 de 8h à 19h30 et le samedi de 8h à 12h.

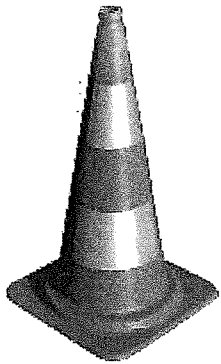
Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la commune a trouvé un second médecin généraliste, le Docteur Bertrand MAHLER qui s'installera en Mai en libéral. Son cabinet médical se situera dans un premier temps en Mairie Annexe.

Je remercie chaleureusement les Docteurs HUMBERT et MAHLER d'avoir choisi notre commune pour leur installation et salue ainsi leur souhait d'assurer l'offre de soins si cruciale pour tous les Morignacois.

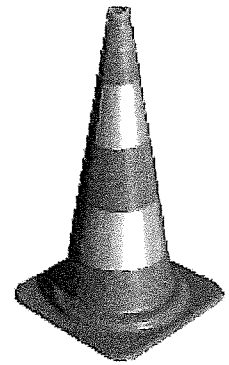
Je remercie également tous les acteurs de ce projet, l'Agence Régionale de Santé, les différents conseils de l'Ordre des médecins, la sous préfecture, les agents communaux, et Madame Bourdon Adjointe en charge de ce dossier, pour leur implication.

Je m'associe aux Morignacois afin de réserver le meilleur accueil aux Docteurs HUMBERT et MALHER.

Très Cordialement,
Bernard DIONNET
Maire de Morigny-Champigny



Aménagement d'entrées de villes et déviation provisoire



Les travaux menés par le Conseil Départemental relatifs aux derniers aménagements d'entrées de ville d'Etampes et Morigny-Champigny se dérouleront du 11 avril au 14 mai et nécessiteront une fermeture complète du 18 avril au 30 avril 2016 (durant les vacances) de la voie entre le rond-point d'entrée de ville de Morigny-Champigny (sous le pont de la RN20) et les feux tricolores de la zone d'activité des Rochettes.

Une déviation sera mise en place par le Conseil Départemental de l'Essonne via le nouveau rond-point de la RN 20 pour accéder à la zone des Rochettes et au centre d'Etampes. L'accès à Morigny-Champigny sera possible à partir de la RN 20 dans le sens Province –Paris.

Durant ces travaux, l'accès au SIARE se fera par la voie nouvelle, bd St-Michel (Etampes). A l'issue, l'ancienne bretelle d'accès à la RN20 sera par ailleurs définitivement condamnée.

Votre commune vous prie de bien vouloir l'excuser pour la gêne momentanément occasionnée et vous remercie par avance de votre compréhension.

